



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°14

Réunion du : **mardi 22 Octobre 2024**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS - CHAMPIONNAT

551 497 COURBEVOIE S.F. (R2/C)

Courriel du club informant d'un problème d'alternances sur la planification des matchs de ses équipes Seniors R2 et D1.

Après vérification, sept dates sont concernées : 03/11, 24/11, 08/12/2024, 09/02, 16/03, 06/04 et 18/05/2025
Le District des Hauts de Seine avait la planification mentionnant l'alternance à respecter entre ces deux équipes.

La Commission rappelle que les matchs de compétitions Régionales sont prioritaires sur les compétitions Départementales.

Possibilité sur les matchs aller de votre Seniors R2 de demander l'inversion avec l'accord de vos adversaires ; à défaut le match de compétition régionale restera prioritaire.

Copie District des Hauts de Seine.

28218680 ULIS CO 1 / PARIS FC 2 du 19/10/2024 (R1/B)

Inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller – 28218680 PARIS FC 2 / ULIS CO 1 le 19/10/2024
Retour – 28218764 ULIS CO 1 / PARIS FC 2 le 25/01/2025.
Accord des deux clubs.
Accord de la Commission.

CHOISY LE ROI A.S. – 500 031 – R2/C

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 16/10/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 3 MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 1 de CHOISY LE ROI A.S., à compter du 11 novembre 2024 ; cette équipe doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de CHOISY LE ROI pour les matchs suivants :

28222506 CHOISY LE ROI AS / NOISY LE SEC B.93 du 01/12/2024

28222539 CHOISY LE ROI AS / VILLIERS LE BEL FC du 19/01/2025

28222553 CHOISY LE ROI AS / MEAUX ACADEMY du 02/02/2025

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire pour le vendredi précédent le rencontre à 12h au plus tard.

La Commission précise que si des matches de coupes viennent s'intercaler dans les 2 matches cités ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

COUPE DE FRANCE 2024/2025**6^{ème} Tour****29837954 PARIS UNIVERSITE CLUB / AUBERVILLIERS CM du 27/10/2024**

Courriel de la Mairie de Paris.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 27 octobre 2024 à 14h30, sur le Complexe Sportif de la PLAINE à Paris 15^{ème}.

Accord de la Commission.

29837960 NEUILLY SUR MARNE SFC / MANTOIS 78 FC du 27/10/2024

Cette rencontre aura lieu le samedi 26 octobre 2024 à 17h00, sur le stade Aimé BERGEAL à MANTES LA VILLE ; étant précisé que le club de NEUILLY SUR MARNE conserve son statut de club recevant sur ce match.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**3^{ème} Tour.****29837185 BOULOGNE BILLANCOURT AC 1 / CHOISY LE ROI AS 1 du 27/10/2024**

Demande pour jouer le samedi 26 octobre 2024 à 18h00 de l'AC BOULOGNE BILLANCOURT.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CHOISY LE ROI AS devant parvenir au plus tard le vendredi 25 octobre 2024 à 12h.

29837182 PARIS FC 2 / BLANC MESNIL SF 1 du 26/10/2024

Courriel du PARIS FC demandant le report du match à une date ultérieure, en raison de la participation de l'équipe au Challenge Espoirs organisé par la F.F.F..

La Commission vous indique que l'équipe engagée en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf est l'équipe 2 Seniors et maintient le match à la date du 26/10/2024.

29837191 PARIS ST GERMAIN FC / VINCENNES CO du 27/10/2024

Courriel du PARIS ST GERMAIN FC demandant un changement de terrain, en raison d'un tournoi international McDonalds sur les installations et précisant les modalités d'accès au stade pour les acteurs du match et spectateurs.

La Commission transmet le dossier à la C.R.P.M.E..

U20 – CHAMPIONNAT

Division R3 / A

Division R3 / B

28226546 CERGY PONTOISE FC 21/ COURONNES O.F.C. 21 le 15/09/2024

Reprise de dossier.

La Commission,

prend connaissance des courriels des 2 clubs et du rapport de l'arbitre,

considérant que l'arbitre précise dans son rapport que :

- . une FMI a bien été faite pour ce match ;
- . le score de 2 buts à 1 en faveur de CERGY PONTOISE FC ;
- . un avertissement pour le joueur n°5 de CERGY PONTOISE FC ;
- . 2 remplacements pour CERGY PONTOISE FC et 3 remplacements pour COURONNES OFC.

Considérant que CERGY PONTOISE FC informe que la FMI a « disparu » de l'application lors de la transmission de celle-ci,

Considérant que CERGY PONTOISE FC a donc transmis une feuille de match sur laquelle il a renseigné les joueurs de son équipe ayant participé au match,

Considérant qu'il n'est pas possible de rédiger une feuille de match a posteriori,

Considérant qu'après vérification des « logs » qui retracent les manipulations informatiques faites par les 2 équipes sur la FMI, il s'avère que le club de CERGY PONTOISE FC a récupéré les données du match le 15/09/2024 à 9h14 avec une tablette XXXX7e250D7, qui n'est pas la même tablette que celle utilisée par CERGY PONTOISE FC lors des matches suivants,

Considérant que CERGY PONTOISE a répondu aux rappels de feuille de match manquante pour expliquer la situation ce qui doit conduire à poursuivre la recherche de cette FMI,

Par ces motifs,

Demande à CERGY PONTOISE FC de reprendre la même tablette ayant été utilisée pour ce match pour transmettre la FMI.

Division R3 / F

29219354 ST CLOUD FC 21 – PARIS 13 ATLETICO 22 du 20/10/2024

Arrêté Municipal.

Ce match est reporté sans date.

En cas d'élimination de PARIS 13 ATLETICO en coupe de PARIS CREDIT MUTUEL IDF, ce match sera reporté au 10/11/2024.

COUPE GAMBARDILLA CREDIT AGRICOLE

3ème Tour

29835632 STADE VANVES / FONTENAY SOUS BOIS US du 27/10/2024

Demande de STADE DE VANVES pour jouer à 12h30 en lever de rideau d'un match de Seniors.

Accord de ma Commission.

29835610 VILLEJUIF US / MEUDON AS du 27/10/2024

Demande de l'US VILLEJUIF pour jouer à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'AS MEUDON à transmettre au plus tard, le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.

29835623 FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE / CRETEIL LUSITANOS F. du 27/10/2024

Demande des FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE pour jouer à 12h, en lever de rideau d'un match de Coupe Seniors.

Accord de la Commission.

29835634 ENFANTS DE PASSY / BLANC MESNIL SF du 27/10/2024

Demande des ENFANTS DE PASSY pour jouer à 13h15, sur le stade de la Muette à PARIS 16^{ème}.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BLANC MESNIL SF à transmettre au plus tard, le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.

29835633 SAINT OUEN L'AUMONE AS / NEUILLY SUR MARNE SFC du 27/10/2024

Demande de l'AS SAINT OUEN L'AUMONE pour jouer à 12h, en lever de rideau d'un match de Coupe Seniors.

Accord de ma Commission.

29835614 NEUILLY O. / SARCELLES AAS du 27/10/2024

Demande de NEUILLY O. pour jouer à 12h30, en lever de rideau d'un match de Championnat Seniors.

Accord de ma Commission.

29835626 TREMBLAY FC / SENART MOISSY du 27/10/2024

Demande du FC TREMBLAY pour jouer à 11h, sur le terrain n°2 du Parc Prudhomme au TREMBLAY, en raison de l'encadrement du match de Coupe de France contre VERSAILLES FC.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SENART MOISSY.

U18 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**2^{ème} Tour.****29835998 US TORCY PVM US 2 / MASSY 91 FC 1 du 27/10/2024**

Demande de l'US TORCY PVM US pour jouer à 16h30, sur le Complexe Sportif du Fremoy 2 à TORCY.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MASSY 91 FC, à transmettre au plus tard, le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.

29835991 ENTENTE SANNOIS SG 1 / BAGNEUX COM 1 du 27/10/2024

Demande de l'ENTENTE SSG pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BAGNEUX COM, à transmettre au plus tard, le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.

U18 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel

28212603 MANTOIS 78 FC / PALAISEAU US du 20/10/2024 (R1)

U18 – CHAMPIONNAT**28214035 SAINT BRICE FC 1 / LES MUREAUX OFC 1 du 20/10/2024 (R2/B)**

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

U17 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel

28215646 RED STAR FC 2 / LILAS FC 1 du 20/10/2024 (R2/B)

28216724 THORIGNY FC 1 / DUGNYSIEN SC 1 du 20/10/2024 (R3/F)

U17 – CHAMPIONNAT

Division R3

28216906 VERNEUIL SUR SEINE US 1 / OSNY FC 1 du 15/09/2024 (poule G)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été interrompue sur le score de 0 à 7 à la 75^{ème} minute de jeu car l'équipe de VERNEUIL SUR SEINE US s'est retrouvée avec moins de 8 joueurs sur le terrain,

Par ce motif,

. donne match perdu par pénalité à l'équipe de VERNEUIL SUR SEINE US.

VERNEUIL SUR SEINE US : -1 pt – 0 but.

OSNY FC : 3 pts – 7 buts

28216722 NEUILLY PLAISANCE FC 1 / FC GAGNY 1 du 20/10/2024 (poule F)

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel, absence de l'équipe du FC GAGNY.

Courriel de GAGNY FC indiquant que son équipe était présente à l'heure du coup d'envoi.

La Commission demande un rapport complémentaire à l'arbitre ainsi qu'au club de NEUILLY PLAISANCE FC, sur les circonstances ayant conduit au non-déroulement de cette rencontre, **à transmettre au plus tard pour sa réunion du mardi 29 octobre 2024.**

28216457 NANTERRE ES 1 / COURONNES OFC 1 du 20/10/2024 (poule D)

Courriel de l'arbitre officiel informant d'une inversion du score.

La Commission entérine le score comme suit :

NANTERRE ES : 4 buts

COURONNES OFC : 0 but.

28216590 SAINT GERMAIN ST PIERRE 1 / SUCY FC 2 du 20/10/2024 reporté au 27/10/2024 (poule E)

Reprise de dossier.

Demande d'un nouveau report le 12 janvier 2025 à 12h00, en raison d'un accord entre les deux clubs.

La Commission maintient le report de cette rencontre le 27 octobre 2024 à 13h00.

U17 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

29839865 LILAS FC 1 / SARCELLES AAS 2 du 27/10/2024

Demande du FC LILAS pour jouer à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS, à transmettre au plus tard, le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.

29839849 COSMO TAVERNY 1 / MANTOIS 78 FC 2 du 27/10/2024

Demande de report au 10 novembre 2024 de COSMO TAVERNY, avec accord de MANTOIS 78 FC.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande ; le 10/11/2024 étant la date du prochain tour.

U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

29837853 VAIRES ENT. EC US / SENART MOISSY 2 du 27/10/2024

Demande de report au 10 novembre 2024 à 13h00, de VAIRES ENT. EC US, en raison d'un tournoi local féminin sur la Commune dans le cadre d'octobre rose, avec accord de SENART MOISSY.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande ; le 10/11/2024 étant la date du prochain tour. Dans le cas où VAIRES ne pourrait pas recevoir, la rencontre sera inversée sur les installations de SENART MOISSY.

29837867 EVRY FC / JEUNES AUBERVILLIERS du 27/10/2024

Demande du FC EVRY pour jouer à 16h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de JEUNES AUBERVILLIERS, à transmettre au plus tard, le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.

29774125 VILLEJUIF US 1 / VILLEMOMBLE SPORTS 1 du 27/10/2024

Demande de l'US VILLEJUIF pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VILLEMOMBLE SPORTS, à transmettre au plus tard, le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.

29837861 SAINT MAUR VGA 1 / BRETIGNY FCS 2 du 27/10/2024

Demande de SAINT MAUR VGA pour jouer à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BRETIGNY FCS, à transmettre au plus tard, le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.

U16 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel :

28217265 RC ARGENTEUIL / NANTERRE ES du 20/10/2024 (R1)

28218145 RACING CF / JOINVILLE RC du 20/10/2024 (R3/D)

U16 - CHAMPIONNAT

28217393 MELUN FC / VILLEJUIF US du 20/10/2024 (R2/A)

Courriel de MELUN FC informant d'un dysfonctionnement de la tablette et de l'incapacité de transmettre les données du match.

Rapport de l'arbitre indiquant le résultat du match, MELUN FC : 2 buts ; VILLEJUIF US : 1 but.

La Commission demande aux deux clubs de lui transmettre l'intégralité des informations liées au match, à savoir :

Pour les joueurs – numéro de maillot / numéro de licence / nom et prénom

Préciser les remplaçants et leur participation ou non au match

Pour l'encadrement - numéro de licence / nom et prénom.

Informations à communiquer pour la prochaine réunion du 29 octobre 2024.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

28225435 MAULOISE US 1 / CHAMBOURCY ASM 1 du 13/10/2024 (R3/A)

La Commission reporte cette rencontre le 03 novembre 2024 et indique la possibilité de jouer le 27 octobre 2024 avec accord des deux clubs, information à transmettre au plus tard le vendredi 25 octobre 2024 à 12h00.